

6.2.8.3 Les parcs éoliens et projets existants ou approuvés de grande hauteur

Plus la distance séparant le projet à l'étude et les autres projets de parcs éoliens est courte, plus les nouvelles structures paysagères générées par les parcs éoliens en projet influencent le projet paysager du parc éolien à l'étude.

A l'échelle de l'aire éloignée, les covisibilités entre les parcs éoliens et le projet à l'étude sont généralement faibles voire très faibles.

A l'échelle de l'aire rapprochée, les parcs éoliens existants ou autorisés deviennent des éléments structurants avec lesquels le projet à l'étude doit dialoguer.

A l'échelle de l'aire immédiate, la proximité impose de veiller à respecter une cohérence entre les parcs.

Dans l'aire éloignée, les projets de grande hauteur comme les projets éoliens sont inventoriés.

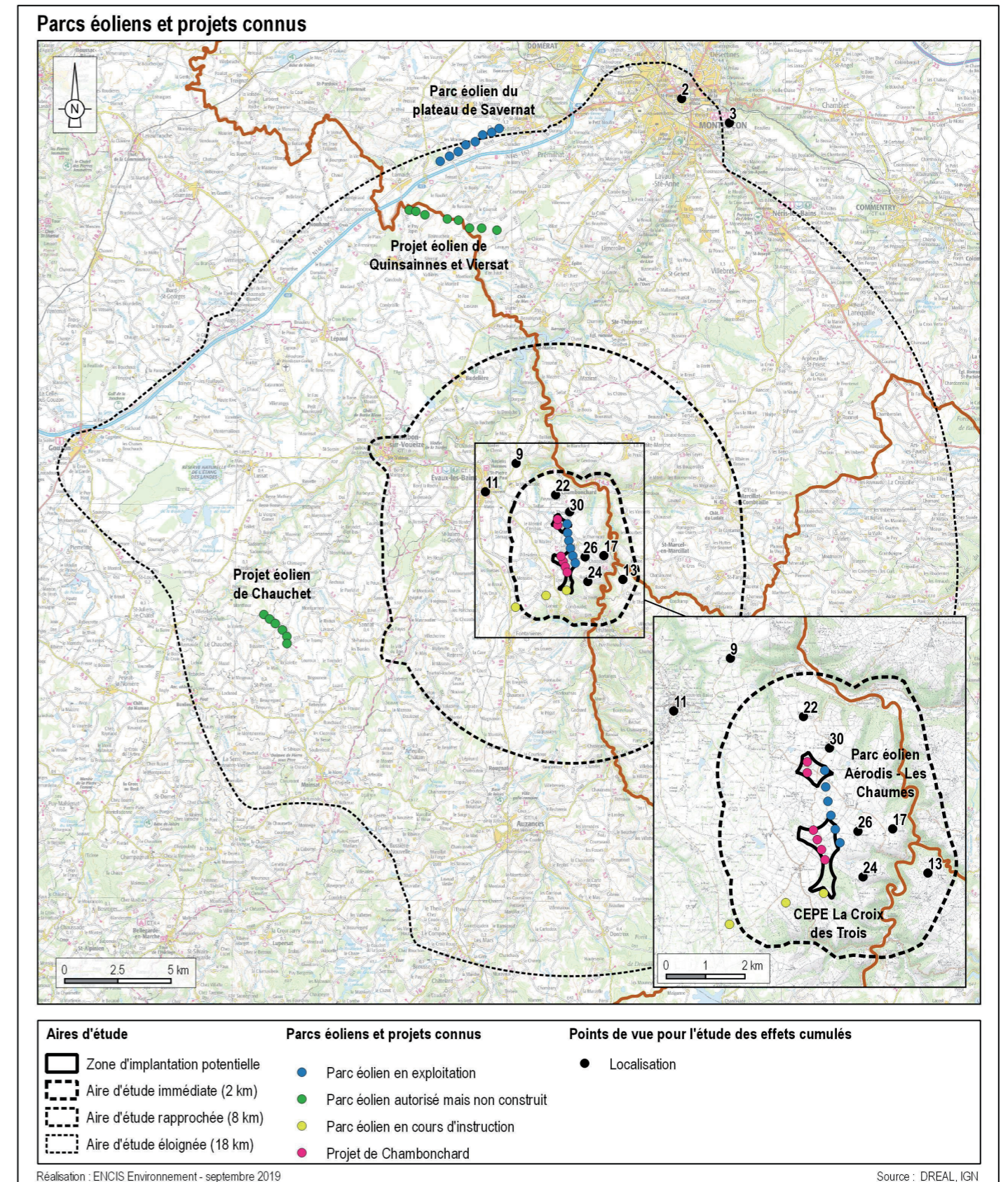
En septembre 2019, dans l'aire d'étude globale, deux parcs sont en cours d'exploitation : le parc éolien du plateau de Savernat, au nord de l'AEE ainsi que l'Aérodیس des Chaumes dans le périmètre de l'AEI. Le projet éolien de Chambonchard constitue une extension de l'Aérodیس des Chaumes.

Dans le périmètre de l'AEE, deux projets éoliens sont autorisés. Au nord, nord-ouest est localisé le projet de Quinsainnes et Viersat. A l'ouest, on localise le projet de Chauchet. Les relations visuelles de ces projets avec celui de Chambonchard sont très ponctuelles sur l'aire d'étude global. La distance importante les séparant, les effets du relief, limitent les covisibilités.

Dans l'aire d'étude immédiate, un projet est en cours d'instruction. Il s'agit du projet de la CEPE La Croix des Trois. Il se compose de trois éoliennes, relativement espacées les unes des autres. Celle la plus à l'est est situé au sud du projet de Chambonchard. L'éolienne la plus à l'ouest est localisée dans le périmètre de l'AER. Ce projet est très proche de celui de Chambonchard. Les situations de covisibilité sont donc fréquentes, en particulier dans le périmètre de l'AEI. La configuration du parc pourra renforcer des effets d'encerclement visuel depuis les hameaux situés à l'ouest de l'AEI.

LISTE DES PARCS EOLIENS EN FONCTIONNEMENT DANS L'AIRe D'ÉTUDE GLOBALE		
Nom	Description	Distance au projet en km ou m
Parc éolien du plateau de Savernat	Parc en fonctionnement depuis 2016/2017 - 8 éoliennes de 2MW - hauteur totale : 150 m	Environ 17,7 km
Parc éolien Aérodیس - les Chaumes	Parc en fonctionnement depuis 2012 - 6 éoliennes de 2MW - hauteur totale : 150 m	Environ 450 m

Tableau 35 : Liste des parcs éoliens en fonctionnement dans l'aire d'étude globale.



Carte 66 : Contexte éolien de l'aire d'étude éloignée et points de vue pour l'étude des effets cumulés du projet avec les autres projets existants ou approuvés.

Les effets cumulés potentiels avec les projets existants ou approuvés sont qualifiés et décrits dans les tableaux ci-dessous :

EFFETS CUMULÉS DU PROJET AVEC LES PROJETS EXISTANTS OU APPROUVÉS DE GRANDE HAUTEUR (DONT PROJETS ÉOLIENS) DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE				
Nom	Description	Perceptions conjointes et effets cumulatifs	Impact cumulatif	Distance au projet (km)
Projet éolien de Quinssaines et Viersat	Autorisation d'exploiter accordée pour 8 éoliennes de 2 MW - hauteur totale de 150 m	Covisibilités très ponctuelles dans le périmètre d'étude global du fait de l'éloignement des deux projets (Cf. effets cumulés depuis Vue 2, Vue 3 et Vue 13 du carnet de photomontages en annexe)	Très faible	Environ 14 km
Projet éolien le Chauchet	Autorisation d'exploiter accordée pour 6 éoliennes de 2,3 MW - hauteur totale de 150 m	Le relief limite les perceptions conjointes entre le projet du Chauchet et celui de Chambonchard. Quelques covisibilités identifiées depuis le secteur ouest de l'AEE, le long de la D993, par exemple.	Très faible	Environ 13,4 km
Projet de la CEPE La Croix des Trois	Projet en cours d'instruction pour 3 éoliennes - hauteur totale de 180 m	Les perceptions conjointes des projets de Chambonchard et du CEPE la Croix des Trois sont fréquentes et notamment depuis l'AEI. Ce projet pourra renforcer des effets d'encerclement visuel depuis les lieux de vie localisés à l'ouest et au sud-ouest de l'AEI. Une différence de gabarits d'éoliennes est également à noter entre les deux projets : 150 mètres pour Chambonchard et 180 mètres pour le CEPE La Croix des Trois (hauteur en bout de pale). Voir les effets cumulés depuis la Vue 9, la Vue 11, la Vue 13, la Vue 17, la Vue 24, la Vue 26, la Vue 30 et la Vue 22.	Modéré	0,85 km

EFFETS CUMULÉS DU PROJET AVEC LES PROJETS EXISTANTS OU APPROUVÉS DE FAIBLE HAUTEUR DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
Nom	Description	Perceptions conjointes et effets cumulatifs	Impact cumulatif	Distance au projet (km)
Effacement du barrage du Chat-Cros	Travaux d'effacement de l'ancien barrage le long de la vallée du Chat-Cros de 2016 à 2018	Le site est localisé dans le creux de la vallée du Chat-Cros ne permettant aucune visibilité en direction du projet éolien.	Nul	Environ 4,9 km

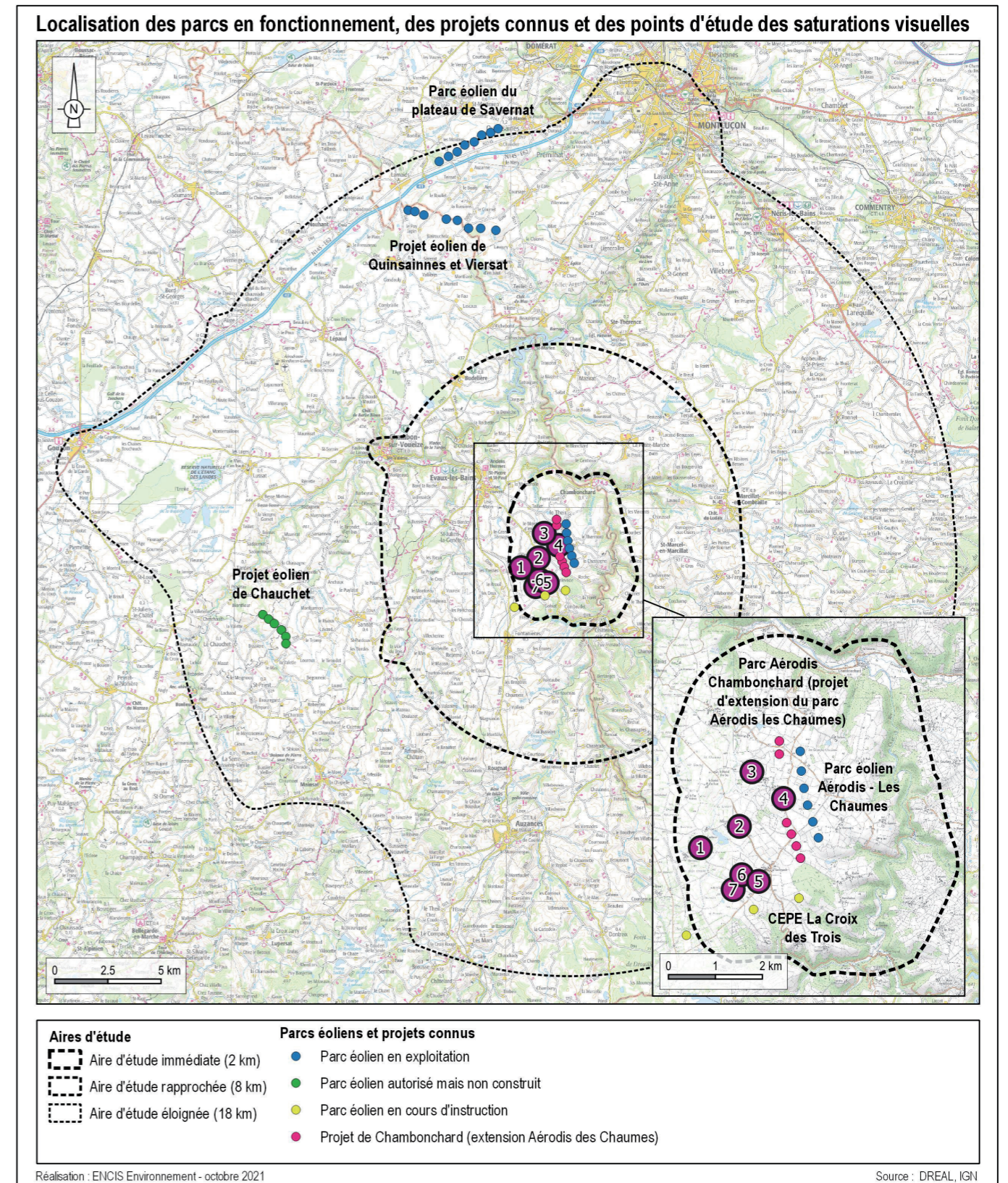
Tableau 36 : Effets cumulés du projet avec les autres projets existants ou approuvés.

6.2.8.4 Analyse des effets de saturation et d'encerclement depuis les lieux de vie les plus proches

Une analyse des effets de saturation visuelle a été réalisée pour les lieux de vie les plus proches du projet, notamment ceux localisés au sud-ouest de l'AEI, à proximité du parc existant de l'Aérodés des Chaumes, de son projet d'extension ainsi que du parc en cours d'instruction du CEPE la Croix des Trois.

Sept points d'analyse ont été sélectionnés et correspondent à des lieux de vie et/ou leurs proches abords, localisés à proximité du projet et concentrés dans ce périmètre. En effet, depuis ce secteur, des perceptions conjointes et récurrentes de plusieurs projets éoliens sont possibles. La configuration du projet éolien de la CEPE la Croix des Trois, avec une implantation en angle droit par rapport au parc éolien Aérodés des Chaumes et sa potentielle extension génère un risque d'encerclement.

Les sept points d'analyse sélectionnés se proposent donc d'évaluer ce risque depuis les lieux de vie les plus proches et potentiellement les plus exposés. Les photomontages illustratifs, accompagnant les points d'analyse pages suivantes, ne sont pas présentés en vue réaliste mais l'angle visuel élevé qu'ils recouvrent permet de donner une idée de la perception multidirectionnelle depuis un point donné. Il s'agit ainsi d'illustrer de potentiels effets d'encerclement par la présence conjointe de plusieurs projets éoliens proches de ces lieux de vie.



Carte 67 : Localisation des parcs en fonctionnement et à l'étude ainsi que les points d'analyse des saturations visuelles.

Étude des saturations visuelles autour du hameau la Couture

Choix du point d'analyse

Le hameau la Couture est localisé au sud-ouest de l'AEI, à 2 460 mètres du parc en fonctionnement Aérodis des Chaumes, 1 910 mètres de l'éolienne la plus proche de l'extension en projet ainsi que 1 730 mètres de la CEPE la Croix des Trois. Cette proximité spatiale du lieu de vie aux parcs en fonctionnement ainsi qu'aux projets en cours a amené à réaliser une étude des saturations visuelles depuis ce point de vue. Le point est positionné au sud du hameau car il permet de percevoir conjointement une partie du parc des Chaumes et de son extension ainsi que le CEPE la Croix des Trois.

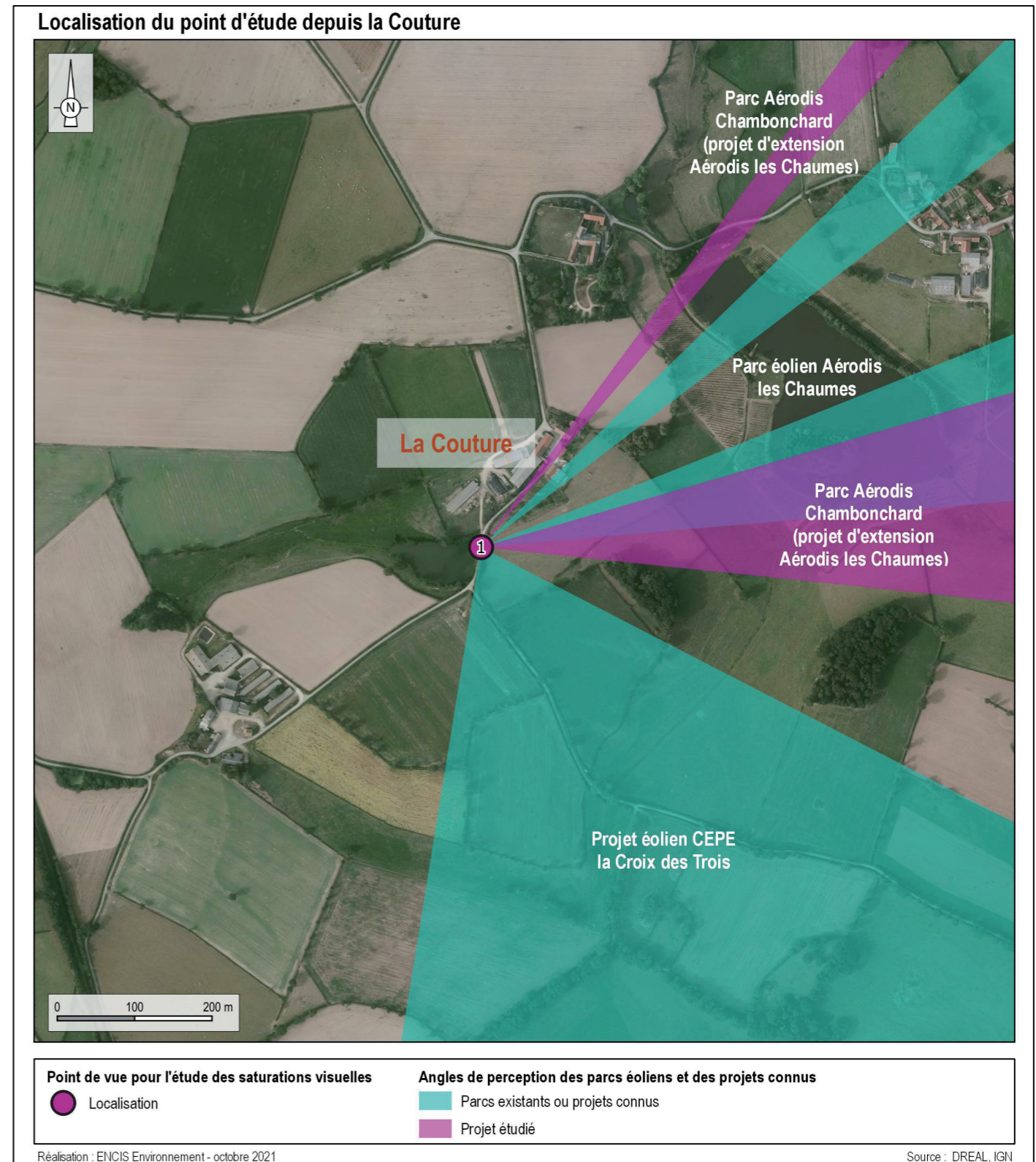
Etat initial

Actuellement, le parc des Chaumes est peu perceptible depuis le lieu de vie notamment car des boisements proches masquent quasiment 4 éoliennes sur 6 depuis ce point de vue. Aucun autre parc en fonctionnement n'est perceptible depuis ce secteur. Depuis le nord du hameau, les 6 éoliennes en fonctionnement sont visibles, ainsi que l'ensemble de l'extension (vue 18 du carnet de photomontages) mais pas la CEPE de la Croix des Trois qui est, par contre, plus nettement perceptible depuis la limite sud (voir photomontages page suivante).

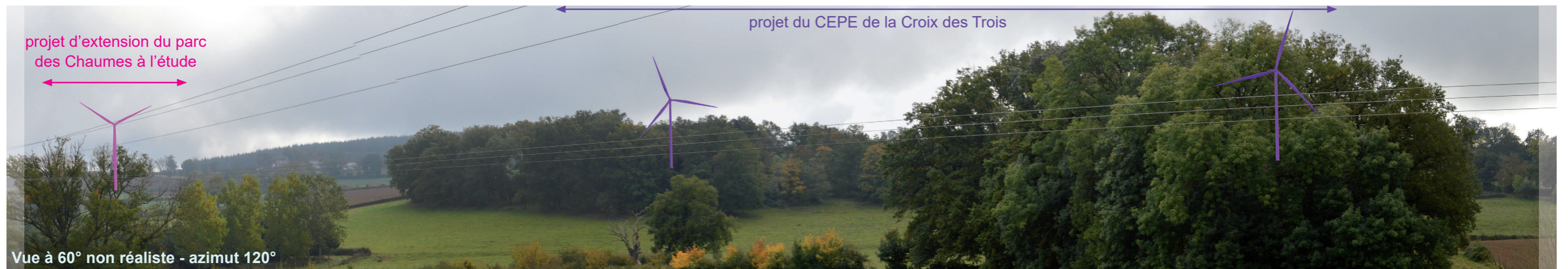
Etat projeté

Les photomontages en esquisse des parcs en fonctionnement et projet à l'étude sont présentés page suivante. L'angle visuelle horizontal occupé par l'ensemble totalise 152,9°, ce qui est relativement élevé. Cependant, la végétation ainsi que les effets du relief viennent atténuer ces perceptions, notamment en tronquant voire masquant ponctuellement certaines éoliennes. L'extension du parc des Chaumes vient densifier un espace déjà occupé par l'éolien. Depuis ce secteur, l'implantation paraît assez régulière et c'est essentiellement le projet éolien du CEPE la Croix des Trois qui favorise un potentiel effet d'encerclement. Au niveau du hameau, les perceptions seront réduites du fait de la présence de masques bâtis.

Le projet d'extension de l'Aérodis les Chaume a un impact faible en termes de saturation visuelle et d'effet d'encerclement depuis le hameau de la Couture.



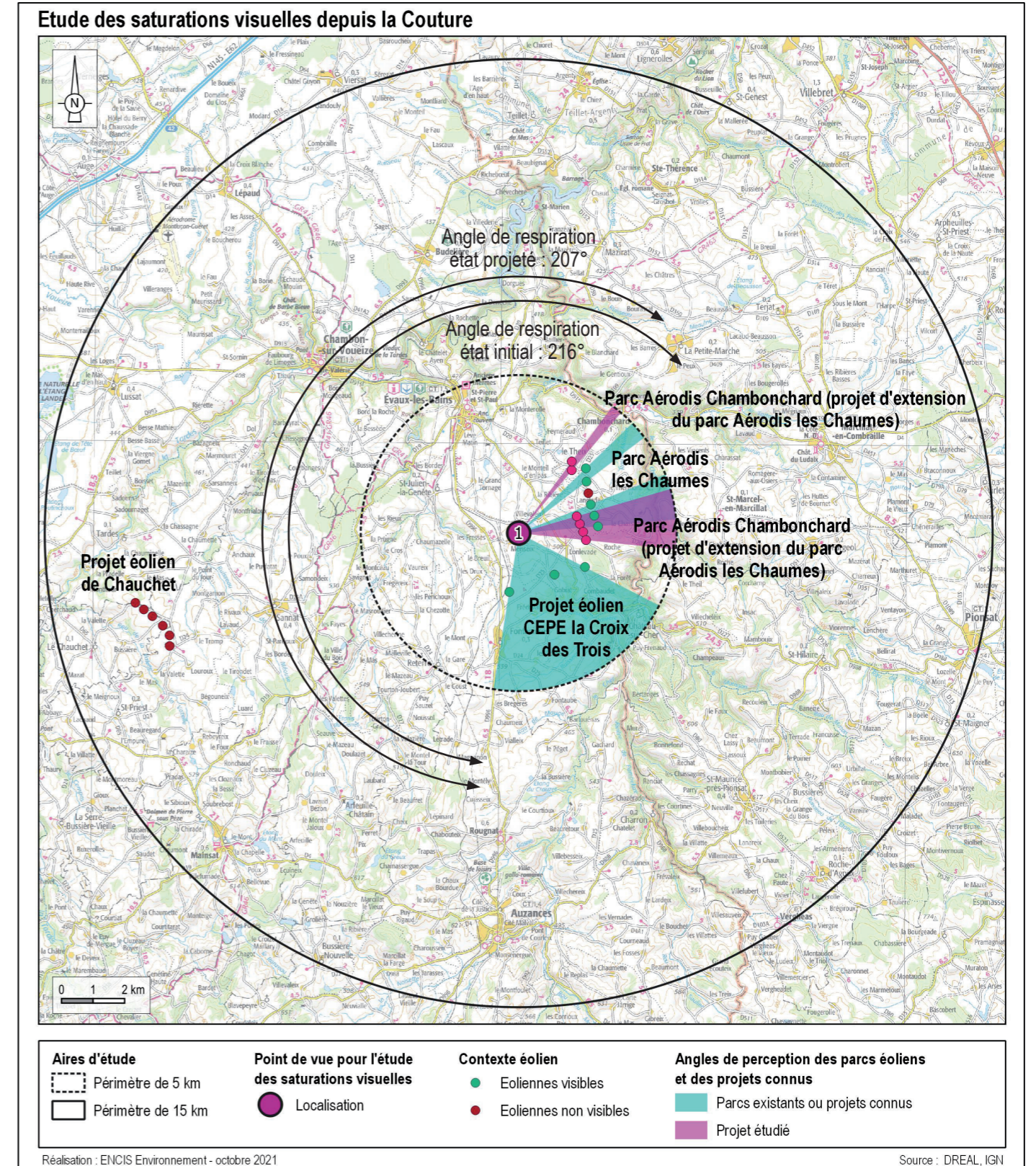
Carte 68 : Localisation du point d'analyse au sud du hameau la Couture.



Photographie 157 : Vues 1, 2 et 3 en esquisse des parcs existants et en projet depuis le lieu de vie des Coutures (angle visuel des trois panoramas totalisant 180°).

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT								
POINT D'ANALYSE SITUÉ À LA COUTURE : 1 912 M DU PROJET								
Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne	
Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 15 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 15 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 15 km (B'/A')	Entre 0 et 15 km (B+B' / (A+A')) AVEC double compte		
Etat initial	8	0	95	0	0,08	0	0,08	216°
Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle	6	0	15	0	0,4	0	0,4	-9°
Etat avec le projet	14	0	110	0	0,13	0	0,13	207°

Tableau 37 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement.



Carte 69 : Analyse de la saturation visuelle depuis la Couture.

Étude des saturations visuelles depuis Villevaleix

Choix du point d'analyse

Le hameau de Villevaleix est peu étendu et son habitat est relativement dense. L'ensemble est situé sur une légère pente orientée vers l'ouest. Depuis l'habitat même, les perceptions sont généralement tronquées par les éléments bâtis et la végétation mais la proximité du projet permet cependant quelques vues cadrées et nettes. La limite est offre des vues plus dégagées, notamment le long de la route départementale D19, relativement fréquentée. Le positionnement du point d'analyse le long de cet axe et à proximité du hameau permet donc d'illustrer des vues multidirectionnelle en direction du parcs existant proche et ceux plus lointains ainsi que des projets à l'étude.

Etat initial

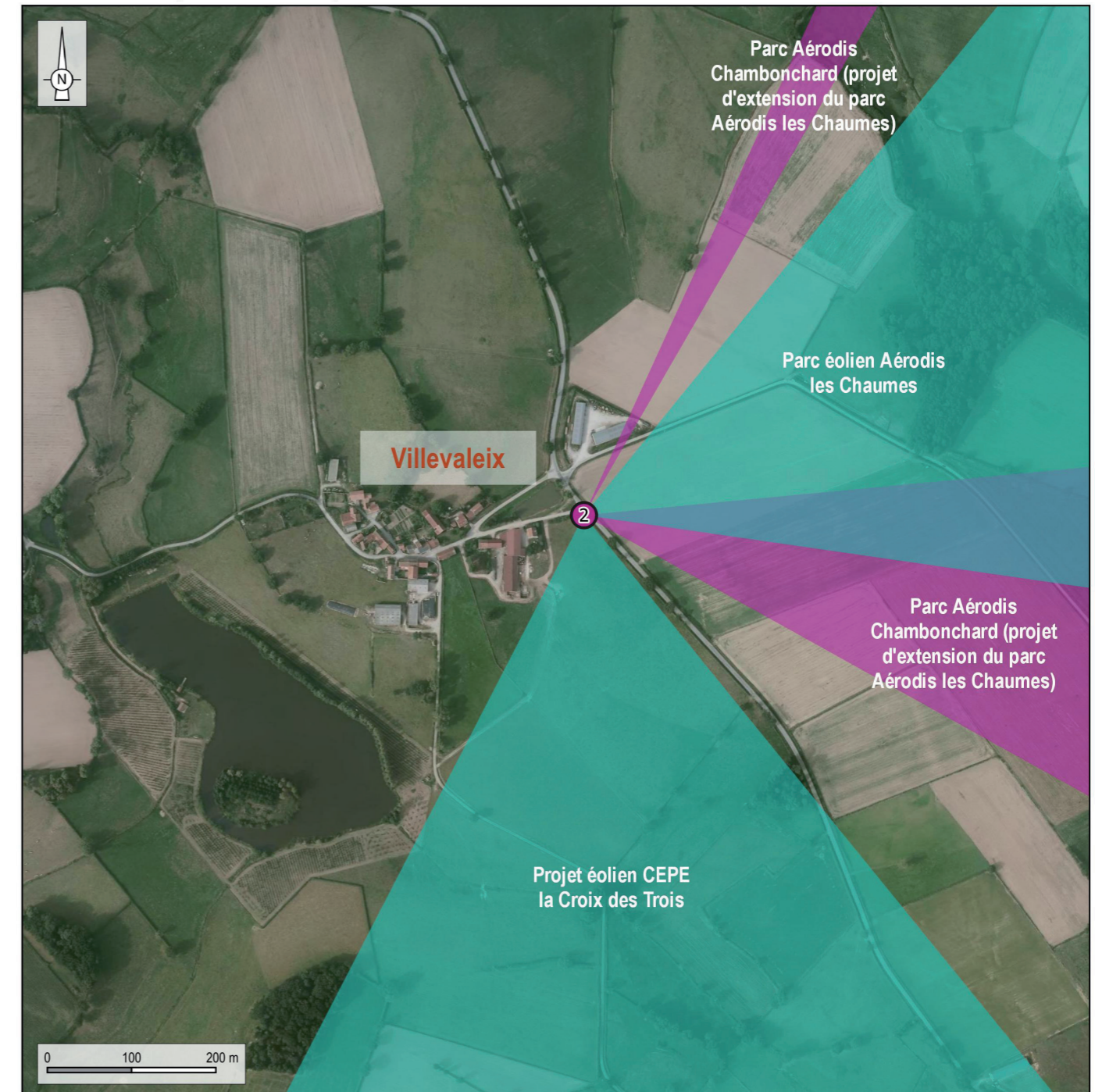
La limite est du lieu de vie offre actuellement des vues assez nettes en direction du parc en fonctionnement des Chaumes, même si le relief et la végétation viennent atténuer ces visibilitées. L'angle de perception horizontal du parc en fonctionnement est important, mesuré à 58°. Il faut ajouter à cela le projet de la CEPE la Croix des Trois qui vient nettement augmenter l'angle de perception de l'éolien dans le paysage, le passant à 193°. On note que l'indice de densité des horizons occupé est peu élevé, car 9 éoliennes se répartissent sur cet angle de 193°. Leur proximité spatiale augmente cependant leur prégnance dans le paysage, car l'angle de perception verticale des éoliennes reste significatif à cette distance.

Etat projeté

Le projet d'extension vient densifier un espace déjà occupé par le parc éolien de l'Aérodیس des Chaumes. Seules les deux éoliennes les plus au nord contribuent à diminuer légèrement le plus grand angle de respiration visuelle sans éolien, le passant de 193° à 183,6°. Les éoliennes en projet sont également plus proches, augmentant la prégnance de l'éolien dans le paysage depuis ce secteur. Dans la configuration actuelle, c'est cependant le projet de la CEPE la Croix des Trois qui vient le plus significativement augmenter l'angle de perception horizontal de l'éolien ainsi que de potentiels effets d'encercllement depuis ce secteur.

Le projet d'extension de l'Aérodیس des Chaumes a un impact faible en termes de saturation visuelle.

Localisation du point d'étude depuis Villevaleix



Point de vue pour l'étude des saturations visuelles

● Localisation

Angles de perception des parcs éoliens et des projets connus

■ Parcs existants ou projets connus

■ Projet étudié

Réalisation : ENCIS Environnement - octobre 2021

Source : DREAL, IGN

Carte 70 : Localisation du point d'analyse en limite nord du hameau de Villevaleix, le long de la D19.